



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÉME
(NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURIER
(D. SAINT-É))



Abonnement : Un an (Canada) \$1.00
[Etats-Unis] 1.50
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,
Directeur
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Annances : 1 1/2 c. la ligne agate, par insertion.
Annances légales : 10 c. la ligne nonpareil, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

UN PEU DE BONNE FOI, S. V. P.

La Patrie se figure-t-elle que son titre de journal « indépendant » lui donne le droit de dénaturer les faits ?

On le croirait à la voir avec tant d'insistance tirer de fausses conclusions de faits inexacts imaginés par elle afin de pouvoir critiquer les libéraux tant à Québec qu'à Ottawa.

C'est surtout à propos de l'amélioration des chemins que la Patrie donne libre cours à son étrange mentalité.

A plusieurs reprises elle a fait des reproches amers au gouvernement Guin pour sa soi-disant négligence à parachever les travaux de la route Edouard VII. Dans notre dernier numéro nous avons prié notre confrère, si ardent à bâmer les libéraux, de prendre note qu'un ministre conservateur que la Patrie semble chérir d'une manière toute spéciale, l'honorable M. Bruno Nantel, était resté en panne, dernièrement, dans cette partie du boulevard Edouard VII que le gouvernement fédéral a promis depuis si longtemps de réparer sans n'en rien faire.

La Patrie nous répond que non seulement elle prendra note de ce fait mais qu'elle « invitera le ministre du revenu de l'intérieur à engager ses collègues français à faire des démarches auprès du ministre des travaux publics pour lui faire terminer sans délai la jetée de protection de Laprairie ».

Cette concession que l'évidence des faits arrache à l'indépendance (?) de la Patrie, est aussitôt suivie d'un éloge de l'hon. Bruno Nantel, et d'une charge à fond de train contre l'attitude des libéraux à Ottawa aussi bien qu'à Québec.

On est indépendant où on ne l'est pas, que diable !

Nous laisserons la Patrie aduler M. Bruno Nantel si cela lui fait plaisir. Il arrive si peu souvent que l'on brêle de l'encens sous le nez du député de Terrebonne !

Mais nous ne permettrons pas à la Patrie de rendre les libéraux responsables des retards apportés dans les travaux de la route Edouard VII.

Voici ce que dit le Soleil et ce que nous avons raison de croire absolument conforme à la vérité. La construction de la route Edouard VII n'a été décidée qu'en 1912 et non pas il y a trois ans comme on l'affirme fausement.

Les travaux commencèrent immédiatement au printemps de 1912 et ils se sont continués sans interruption depuis.

Le mauvais temps de l'été dernier, le manque de main-d'œuvre, la difficulté de se procurer des experts compétents et surtout la mauvaise volonté manifestée par certains conservateurs tireurs de ficelles, ayant de l'influence sur les conseils municipaux ou en faisant partie, ont retardé les travaux. Ceux-ci sont cependant très avancés maintenant. Il ne reste qu'une très minime partie de l'ouvrage à compléter, et il est possible même que tout ce qui est à la charge du gouvernement provincial soit terminé cet automne, si la belle saison se prolonge suffisamment.

Voilà pour ce qui concerne le gouvernement local ; il a travaillé sans interruption, et aussi rapidement qu'il a été possible de le faire, à compléter cette route.

Qu'est-ce qu'a fait le gouvernement fédéral durant toute cette période ? Il s'est chargé d'un tronçon de la route Edouard VII, sur une distance d'environ deux milles. Les travaux sont commencés depuis trois ans. Rien ou à peu près rien ne s'est fait et c'est la fameuse jetée n'est pas à moitié construite. Le chemin à l'est de cette jetée, sur une distance d'environ trois quarts de mille, pour rejoindre le chemin du gouvernement provincial, est dans un état épouvantable. Il y a des ornières qui n'ont pas été remplies depuis 24 mois. La Star a publié la photographie de l'une des plus profondes dans le cours du mois de juillet ou d'août dernier. Celui qui écrit ces lignes a pu voir de ses yeux, il y a quatre jours, la même ornière, qui s'est encore creusée et qui est entourée d'une suite de trous et de mauvais pas qui constituent une honte et un déshonneur pour le gouvernement fédéral responsable de l'entretien de ce chemin.

Si l'on n'est pas en mesure de faire du macadam sur cette partie, pourquoi le gouvernement fédéral, au moins, ne la fait-il pas entretenir ? Une gratte et quelques voyages de sable feraient disparaître une partie des ornières qu'il y a et remplaceraient quelques-uns des trous les plus profonds, d'où il faut tirer les voitures avec toutes les peines du monde. Il n'y a aucune justification pour le gouvernement fédéral de laisser les choses dans un pareil état, surtout aux portes de la ville de Montréal et si le représentant ou les directeurs de la Patrie avaient une once de justice ou une parcelle d'honnêteté politique, ils dénonceraient l'action des autorités fédérales qui laissent subsister un tel état de choses dans un centre aussi fréquenté.

La route Edouard VII, comme nous le disons plus haut, va se terminer bientôt. A

quoil serviraient tous les travaux faits par le gouvernement local, aussi longtemps que les deux milles de chemin appartenant au gouvernement fédéral et qui relèvent des deux tronçons de la route, seront impraticables ? La jetée elle-même est dans un état dangereux et la moindre pluie rend cette partie du chemin absolument impraticable pour les automobiles.

Voilà des faits que tout citoyen de Montréal peut constater de ses yeux et nous laissons le public juge de la malhonnêteté de la campagne entreprise par la Patrie contre le gouvernement provincial au sujet des travaux de la route Edouard VII, travaux qui se sont poursuivis avec toute la célérité possible, tandis que ceux entrepris par ses maîtres à Ottawa sont complètement abandonnés et que le chemin sous le contrôle du gouvernement fédéral est une honte pour toute population civilisée.

La Patrie cherche une excuse pour le gouvernement conservateur d'Ottawa et une justification de sa propre attitude en disant que « la majorité libérale du Sénat a commis la sottise de bloquer le bill des bons chemins » par lequel le gouvernement Borden voulait appliquer plusieurs millions à l'amélioration des grandes routes.

La Patrie, ici encore, est plutôt de mauvaise foi qu'indépendante. Elle sait aussi bien que nous que la majorité libérale du Sénat n'a pas bloqué le bill dont elle parle, mais qu'elle l'a seulement amendé et que c'est le gouvernement Borden qui l'a tué en ne voulant pas accepter cet amendement.

Les libéraux, en 1912 et 1913, ont demandé que les millions que ce gouvernement voulait dépenser pour les routes fussent distribués sur la même base que les subsides provinciaux, c'est-à-dire équitablement partagés entre les provinces selon leur population.

Nous répétons, sans crainte d'être contredit, que le bill tant vanté par la Patrie n'a pas été rejeté par les libéraux du Sénat ; il a simplement été amendé de façon à inclure le principe de la distribution de l'argent selon la population des provinces. Mais plutôt que de consentir à laisser inclure ce principe dans le bill, le gouvernement Borden, y compris M. Bruno Nantel si dévoué à la cause de la voirie rurale, d'après la Patrie, a préféré tuer le bill en refusant d'accepter l'amendement du Sénat.

Les grands hommes qui nous gouvernent voulaient avant tout, voyez-vous, se donner une arme de plus pour les élections, un moyen de plus pour corrompre l'électorat.

Figurez-vous donc ce que Bob Rogers aurait pu faire avec une loi permettant au gouvernement de distribuer plusieurs millions à sa discrétion !

Et c'est ça que la Patrie défend !...

L'élection de Chateauguay a été volée

Sept députés conservateurs et 152 électeurs menacés de dégradation civique.

Une bombe a éclaté, dans les milieux politiques, qui va, au dire des gros bonnets conservateurs de Montréal, retarder les remaniements ministériels et les élections dans Terrebonne et Hochélaça.

On annonce en effet que le comité libéral de Montréal va demander aux tribunaux de disqualifier au point de vue électoral cent-cinquante deux électeurs du comté de Chateauguay.

On demanderait aussi d'indiger la dégradation civique à sept députés conservateurs qui se seraient rendus coupables de manœuvres répréhensibles au cours de la campagne de Chateauguay.

Pour bien montrer l'indignation qui s'est emparée des libéraux de Chateauguay, la suite de la conduite éhontée de certains meneurs ministériels, il n'y a qu'à dire que le comité libéral de Montréal a reçu des amis de la cause libérale dans Chateauguay, une première somme de \$1,500 destinée à défrayer le coût des procédures préliminaires dans les poursuites qui seront intentées.

Meli-Melo

L'association libérale d'Ottawa

Nous lisons dans le Temps, d'Ottawa : L'Association libérale de la ville d'Ottawa a fait, ces jours derniers, l'élection de son exécutif.

M. L. N. Bate, le président, a été choisi à l'unanimité.

Le Bureau, tel que constitué, est très fort, et promet de pousser avec activité le travail d'organisation.

Un excellent réveil libéral s'est produit dans la capitale depuis un an. Les questions importantes d'administrations ont été mises à l'étude, et divers comités s'occupent de tracer le

programme des luttes prochaines, qu'on croit imminentes.

Il est évident que la politique conservatrice a provoqué une dissatistion considérable dans la capitale, comme dans tout le district d'Ottawa, et que les libéraux font des gains importants.

M. Monk éconduit M. Rogers

Le Devoir de vendredi publie la note suivante :

M. Monk, député de Jacques-Cartier, nous prie de démentir la rumeur parue hier soir, dans la Presse et la Patrie, et qui attribue à l'honorable député l'intention d'accepter une place de juge. M. Monk n'acceptera aucune place, et entend s'en tenir au mandat que lui ont confié ses électeurs de Jacques-Cartier.

La santé de l'ancien ministre des travaux publics s'est sensiblement améliorée en ces derniers temps, bien qu'il soit encore obligé de ménager ses efforts.

M. Monk repousse l'offre faite par Bob Rogers qui trouvait gênante la conduite de son ancien collègue.

Le coût de la vie

Du Daily Mail :

Ce que sir Wilfrid Laurier a dit à Joliette au sujet du coût de la vie, arrêtera l'attention du public. Il faut espérer qu'il ira beaucoup plus loin dans les détails de ce très important sujet, qui mérite l'étude la plus sérieuse de tous les publicistes du Canada. Dans ce pays où toutes les denrées essentielles de l'alimentation sont abondantes autant que variées, les prix excessifs actuels sont inquiétants et contre nature. Ils constituent une sérieuse menace à bien des points de vue.

Nous croyons qu'une enquête sur les questions de tarif, de transports, de manipulation, d'entrepôts, de « combines » commerciales, ferait ressortir une situation à laquelle on pourrait remédier par des mesures législatives. Rien en fait de réformes à l'intérieur, ne presse autant en ce moment. Quelles sont les causes ? Quels sont les remèdes ? Ces questions demandent d'urgence qu'on leur cherche une solution.

Si les paroles de sir Wilfrid ont pour effet de féconder l'initiative officielle, il aura raison de se féliciter d'avoir rempli un des plus essentiels des nombreux devoirs d'un chef d'opposition.

La colonisation

Un état du travail accompli durant l'année 1912-13 par le ministère de la colonisation a été préparé par un employé de ce ministère. On y voit que l'on a construit 57 ponts de colonisation. On a ouvert, en 1912, 200 milles de chemins de colonisation, sans compter les 250 milles de chemins parachevés en chemins de roulage. Cette longueur ne sera pas moindre cette année.

La lutte antituberculeuse

Sir Lomer Gouin vient d'accorder à l'Institut Bruchési, de Montréal, une subvention de 3,000 dollars.

Le premier ministre de la province connaît le devoir qui incombe à l'Etat dans la lutte contre la tuberculose, et l'an dernier déjà, il accordait pareil encouragement.

Middlesex-Est

L'échevin S. Frank Glass, de London, Ont., conservateur, a été élu député à la Chambre des communes pour la circonscription de Middlesex-Est, en remplacement de feu M. Peter Elson, décédé. Sa majorité est de 368 sur le candidat libéral, M. R. G. Fisher.

Le vote a été :
Glass, 2,053 voix
Fisher, 1,685 voix

Maj. pour Glas, 368 voix

A l'élection du 21 septembre 1911, feu M. Elson avait obtenu une majorité de 661 voix sur son adversaire libéral, M. C. A. Routledge.

Il y a donc une diminution de près de 300 voix dans la majorité conservatrice, que M. Fisher a réussi à diminuer presque de moitié.

Middlesex-Est est un château-fort conservateur qui n'a pas élu un seul libéral depuis la Confédération.

C'est de bon augure pour l'élection de Bruce-Sud, qui aura lieu la semaine prochaine, et où la majorité conservatrice en 1911 n'était que de 103.

Les libéraux d'Ontario ne sont pas morts.

Nal visé

Le Courrier, de Trois-Rivières, termine ainsi un article stupide sur l'assemblée libérale de Joliette :

(M. Laurier) a parlé à une assemblée d'auditeurs, il n'est pas apparu dans la gloire d'un triomphateur.

La preuve la plus concluante qu'on puisse donner, c'est qu'on a chanté à M. Laurier l'hymne que Sir Georges-Etienne Cartier a composé, intitulée O Canada, une hymne dont la pensée dominante n'est ni libérale ni en harmonie avec celles de M. Laurier.

Il nous semble que ce chant entonné par la foule est allé droit au cœur de M. Laurier et l'a blessé profondément.

Or, le chant que les libéraux ont entonné avec enthousiasme au moment où sir Wilfrid Laurier s'est levé pour prononcer

son discours, est notre majestueux air national : O Canada, dont les paroles sont du juge Routhier et la musique de Lavallée.

Le faible trait lancé avec une maladresse ridicule par le Courrier, manque donc son but.

Il est vrai, d'ailleurs, que toutes les injures accumulées de ces pygmées n'atteindront jamais la dignité et la haute stature du chef libéral.

L'Ecole technique de Montréal

L'Ecole technique de Montréal ne ressemble pas à une maison d'école ordinaire ; elle est un ensemble d'ateliers. Elle est construite sur un terrain de 153,000 pieds carrés. Elle comprend d'abord un bâtiment principal qui renferme les bureaux de la direction, les différents locaux servant à l'enseignement général, savoir : six salles de classes ; deux salles de cours en amphithéâtre, de chacune 100 places, un laboratoire de physique et de mécanique ; une salle de manipulations chimiques ; — les dépôts pour le matériel ; un musée industriel ; une bibliothèque. Au centre se trouve un immense amphithéâtre avec gradins en hémicycle et pouvant contenir 600 auditeurs. L'Ecole comprend ensuite et surtout les ateliers renfermant au centre une station centrale nécessaire à la production de la force motrice, — de la lumière et du chauffage, avec tout autour, des ateliers de la forge, de la fonderie, de l'ajustage, de la menuiserie, de la modelerie et de l'électricité. En outre de l'enseignement industriel, l'Ecole enseigne aussi la science domestique industrielle, l'Ecole enseigne aussi la science domestique aux jeunes filles.

« Le Cœur en exil »

Nous accusons réception d'un volume de vers émanant de M. René Chopin.

Ce livre est intitulé : « Le Cœur en exil » et est édité par Georges Grés et Cie, à Paris.

Les dilettantes, les symbolistes, les amis de la poésie amoureuse et des peintures canadiennes aimeront à lire les vers de M. René Chopin.

En vente aux librairies de Montréal, au prix de 88c

« Le Larousse Mensuel »

Si vous cherchez au retour des vacances une revue intéressante pour vous tenir au courant de tout le mouvement présent, lisez le Larousse Mensuel qui joint à une magnifique illustration la documentation la plus variée et la plus substantielle. C'est, peut-on dire, une publication différente de toutes les autres. Chaque numéro est une petite encyclopédie du moment actuel, embrassant toute la vie dans son classement alphabétique, les hommes, les choses et les idées. Ouvrez par exemple le numéro de ce mois, vous y trouverez successivement, après une excellente chronologie mensuelle, des articles pleins de moelle sur l'Académie française, de Frédéric Masson, sur Bebel, sur une nouvelle science, la biogéographie, sur Pauline Granger, sur Edmond Lepelletier, sur l'état actuel des industries des matières plastiques, sur le château de Montal, la Collection Steingracht, etc., etc. ; le tout illustré de 67 belles gravures et d'une superbe planche hors texte.

Le numéro 20c, à la librairie Prevost, Saint-Jérôme.

La session provinciale

Le 11 novembre prochain aura lieu la rentrée des Chambres à Québec.

« Les Annales »

L'œuvre de Verdi est commentée dans Les Annales, à l'occasion de son centenaire, par de belles pages de critique et de judicieuses réflexions dues aux personnalités les plus compétentes en la matière : Camille Saint-Saëns, Théodore Dubois, Alfred Bruneau, Camille Erlanger, Jules Claretie, Christine Nilsson, etc. Signalons encore dans le même numéro de l'excellente revue de famille, de brillantes et substantielles chroniques de Marcel Prevost et René Dumeil sur la rentrée des classes ; d'Henri de Régnier, sur Hamlet ; d'Adolphe Brissot sur Emile Pouillon ; d'Auguste Dorchain, sur Tristan Corbière, sans oublier les précieux « Conseils aux mères » du docteur Calot ; les spirituels « Croquis de palais » de Pierre Ginisty ; les sages observations présentées par le Bonhomme Chrysale au sujet des exhibitions scandaleuses de certains « music-halls » parisiens, etc.

On s'abonne aux bureaux des Annales, 51 rue Saint-Georges, Paris, et à la librairie Prevost, Saint-Jérôme \$3.00 par an.

« France-Amérique »

Revue mensuelle du comité France-Amérique, siège sociale, 21, rue Cassette, Paris. Le numéro d'octobre contient un article sur la crise agricole argentine ; une étude sur l'intervention et le contrôle financier des Etats-Unis dans les républiques centro-Américaines ; un article sur l'Union pan-Américaine ; une étude sur l'Amérique latine et l'Espagne ; etc.

La vie est trop chère, il faut y remédier

LA POLITIQUE LIBERALE

Discours de sir Wilfrid Laurier à Joliette

L'Assemblée de Joliette est la plus belle manifestation de foi libérale et d'enthousiasme populaire dont la région du nord de Montréal ait été témoin depuis 1896, alors que sir Wilfrid Laurier, dans toute la force de l'âge et la renommée de son prodigieux talent, achevait de saper les bases d'un régime corrompu dont la chute s'annonçait prochaine par l'accroissement du mépris populaire.

Aujourd'hui, le chef tant de fois victorieux est tombé du pouvoir et le parti qu'il terrassa jadis est revenu à la tête du pays. Mais l'engouement du peuple pour ces hommes est déjà passé et toujours brille dans toute sa splendeur la popularité de celui qui reste l'incarnation la plus vivante comme la plus vraie du patriotisme canadien.

Il fallait les voir, ces bons rouges de Joliette, pour juger de l'emprise de cet homme sur le peuple. Il fallait voir cette foule de dix mille personnes écouter pendant des heures, sous une froide pluie d'automne, et applaudir le discours du chef pour savoir qui a perdu son prestige aux yeux du peuple : ou de Laurier, chef de l'opposition, qui n'a à offrir ni faveurs ni patronage, ou des vils insulteurs qui, grâce à une alliance honteuse, sont parvenus à renverser du pouvoir celui dont ils jalourent le talent comme la gloire.

L'Assemblée de Joliette est une réponse aux injures lancées contre sir Wilfrid Laurier et la marque évidente de la popularité de la cause libérale.

Il était environ deux heures et demie lorsque sir Wilfrid Laurier et ses lieutenants arrivèrent à Joliette avec deux mille excursionnistes venant de Montréal et des autres endroits situés sur le parcours du Canadien-Nord. Sous une pluie diluvienne, plusieurs milliers de personnes attendaient Laurier et lorsqu'il apparut sur la plateforme de son wagon, des acclamations formidables le saluèrent pendant que l'Union Musicale de Joliette jouait l'hymne « O Canada ».

Ce fut ensuite comme un défilé triomphal jusqu'à la place du marché où une foule immense entoura l'estrade de laquelle le chef de l'opposition prononça le magistral discours dont nous résumons plus loin les passages essentiels.

M. Dubeau, ancien député du comté, souhaita la bienvenue au chef du parti libéral. Et quand sir Wilfrid Laurier se leva les acclamations les plus chaleureuses se firent entendre.

L'orateur parla brièvement de la question des écoles pour flétrir la conduite des ministres et des députés conservateurs qui, dans l'opposition, prétendaient faire mieux que les libéraux et qui, une fois au pouvoir, n'ont pas même tenté d'améliorer le sort des catholiques du Manitoba. Puis il aborda ensuite la question de la marine.

« Quant à la question de la marine, n'en parlons plus. D'autres problèmes plus importants sollicitent notre attention. La Chambre des communes a pu, grâce au baillon, passer la loi des trente-cinq millions, mais le Sénat était là pour lui donner le coup de grâce et vous savez d'accord avec moi en criant trois hurrahs pour le Sénat du Canada.

« Quelle va être la politique nouvelle du gouvernement Borden ? Lors d'une élection récente dans Chateauguay, — j'aurai tout à l'heure l'occasion de vous dire un mot de cette

Cette livraison contient encore des cartes et gravures, des chroniques sur le mouvement économique et politique dans les divers pays d'Amérique, rédigées par les spécialistes les plus compétents, une revue commerciale très remarquée et une revue de périodiques.

Abonnement \$5.00.
Numéro spécimen gratuit.

Pensées.

Toute parole est nécessairement une équation avec la pensée dont elle est le jet et l'expression : autant vaut la pensée d'un être, autant vaut sa parole.

LACORDAIRE

ooo

Dans les luttes à venir, il ne faut plus mettre un ennemi sous son talon, il faut le respecter jusque dans la défaite, et le redresser en lui accordant la justice, la tolérance et la charité.

Le Père DIDON

Pour rire

Au restaurant.
— Garçon ! voilà une heure que j'attends !
Le garçon, souriant :
— Tiens ! comme le temps passe !

élection — les députés ministériels sont venus soutenir, les ministres mêmes sont venus dire qu'on donnerait trente-cinq millions à l'Angleterre et que ce serait tout. Une telle affirmation est un mensonge éhonté et pour parler ainsi il faut se faire une singulière idée de l'humanité du peuple canadien.

« La contribution n'est pas la fin de la politique navale du gouvernement Borden : c'en est le commencement. Tout le monde sait que de tout temps M. Borden a déclaré que la contribution de trente-cinq millions tendait seulement à faire face à l'urgence, et qu'il proposerait plus tard une politique permanente ! Je connais assez la politique conservatrice et je puis affirmer que toute tentative de ce genre-là se heurtera à notre opposition invincible.

« Laissons ces questions de côté : le Sénat en a disposé. Unissons nous plutôt pour régler les nouveaux problèmes que la politique nous apporte. La question qui s'impose à notre attention n'est pas la question navale mais le problème économique. Ce n'est pas le péril allemand, mais le péril domestique. Ce n'est pas le coût des dreadnoughts, mais le coût du pain.

« Ce qui importe à l'heure présente, ce dont on devrait s'occuper, ce n'est pas de toutes ces questions navales, mais de réduire le coût de la vie. Les femmes qui sont ici, surtout les femmes d'ouvriers, savent que c'est une question de tous les jours que celle de nourrir la famille. Y a-t-il une question plus importante que celle-là ? Nous voulons diminuer le coût de la vie.

« Mais, me dirait-on, les cultivateurs en profitent. Je dis non, les cultivateurs n'en profitent pas. Ce sont les combines, les trusts, qui profitent de la cherté de la vie. C'est donc la première question à régler et c'est le premier article du programme libéral.

« Quelles sont les causes de la cherté de la vie ? Il y en a plusieurs. Il y en a qui sont indépendantes de la législation, mais il y en a d'autres qui ne le sont pas. Cette année, le gouvernement a eu un excédent de recettes de \$50 000,000 et jamais le coût de la vie n'a été aussi élevé que maintenant. Où prend-il son revenu ? Dans vos poches et dans la mienne par le moyen de la taxe indirecte causée par le tarif douanier. Le gouvernement a une baguette magique au moyen de laquelle il délie les cordons de votre bourse. Toutes les marchandises qui entrent dans le pays paient un droit de douane variant de 25 à 30 p. c. Mais elles ne sont pas tout de suite livrées au consommateur qui en souffre.

« Messieurs, je ne me suis jamais plaint du tarif, mais je crois que nous devons être capables de faire des changements. C'est une chose délicate, il est vrai. On dit qu'une réduction tarifaire ferait tort aux manufacturiers. Je ne le crois pas. On peut toucher au tarif sans faire de tort aux manufacturiers. Nous l'avons fait en 1897 et je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas le faire maintenant. Si les gouvernements de l'heure actuelle ne se sentent pas capables de toucher au tarif, qu'ils s'aillent et cèdent la place à de meilleurs qu'eux.

« Le parti libéral peut subir des défaites passagères, comme celle de Chateauguay, par exemple, où nous n'avons pas été battus mais volés et nous le prouverons. Nous avons été défaits mais non battus, car il n'y a pas de revers pour abattre notre courage.

« Messieurs, c'est sérieux ce que je vous dis là, mais si vous remportez les élections en nous servant des moyens employés dans Chateauguay pour préparer la déchéance de votre pays.

« Les ministres conservateurs ont déclaré dans des interviews que la victoire de Chateauguay signifiait une approbation de la contribution. C'est un mensonge. M. Morris n'a jamais voulu se prononcer et appuyer courageusement le tribut. L'élection de Chateauguay n'a été que le triomphe des instincts vils et de la débâche électorale. L'élection de Chateauguay n'a été que le triomphe des instincts vils et de la débâche électorale. L'élection de Chateauguay n'a été que le triomphe des instincts vils et de la débâche électorale.

« Et le chef de l'opposition termine son discours par un vibrant appel à l'électorat.

Après lui, ce fut l'hon. M. Lemieux dont la parole enflammée et toujours si éloquente dénotait avec vigueur les traits et les lèches. Puis l'hon. J.-L. Décarie, l'hon. sénateur Casgrain, M. L.-J. Gauthier, D.-A. Lafontaine et P.-A. Séguin, député, et Amédée Monet, prononcèrent des harangues fort applaudies.

Il était alors près de six heures et la foule se dispersa en poussant de vigoureux hurrahs pour Laurier et la cause libérale.

Ce compte rendu serait incomplet s'il ne faisait pas une mention spéciale de l'Union Musicale de Joliette ; ce magnifique corps de musique et son chef, M. Emile Prevost, ont droit à de sincères félicitations pour la part remarquable qu'ils ont prise à la démonstration.

Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309, rue Saint-Denis, Montréal.

En l'honneur du héros de Châteauguay

Le comité qui avait pris l'initiative d'une manifestation pour commémorer l'héroïque bataille de Châteauguay, ayant décidé à la dernière heure de remettre cette fête à une date inconnue, l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal a cru devoir ne pas laisser passer inaperçu ce centenaire rappelant l'une des plus belles pages de notre histoire, et s'est substituée au comité. A une séance tenue mardi soir, sous la présidence de M. Olivier Asselin, l'on a en effet décidé que dimanche prochain, 26 octobre, la société conviera au pied du monument de Salaberry, à Chambly, tous ceux qui ont le culte du passé.

Déjà la Société Saint-Jean-Baptiste a reçu les précieuses adhésions qui font prévoir que la manifestation de dimanche attirera une grande foule. On organise dès aujourd'hui des trains spéciaux. Le 65^e me régiment sera invité tout simplement de se joindre à cette fête du souvenir.

Le tarif actuel et le consommateur

Le *Montreal Star*, du 7 octobre, présente en quelques mots la façon de voir des conservateurs en ce qui concerne le tarif. Il ne faut pas oublier à ce propos que le *Montreal Star* a conduit la campagne de 1911 contre la réciprocité au cri de déloyauté, tandis que le propriétaire et le directeur de ce journal, sir Hugh Graham, soutenait de sa bourse la campagne déloyale anti-nationaliste des nationalistes dans Québec.

Voici donc ce que dit le *Montreal Star* : « Le consommateur canadien sera le premier à souffrir du nouveau tarif américain. Le prix de la vie va s'élever encore pour lui. Ceux qui prétendent que l'ouverture du marché américain nous serait un grand bienfait, un bienfait que nous avons rejeté quand nous avons refusé de ratifier le pacte de la réciprocité, doivent maintenant s'expliquer aux consommateurs canadiens qui s'imaginent que la vie était déjà assez chère auparavant ».

De toutes les classes de l'organisation sociale, celle des consommateurs est la plus faible, la moins bien organisée et celle qui a le moins à dire. Et cependant c'est la plus nombreuse. Le consommateur souffre, mais il n'a aucun moyen de s'en prendre à l'état de choses qui le fait souffrir. Nous nous organisons sur la base de la production et non sur celle de la consommation. De sorte que lorsque le consommateur est seul à souffrir, le résultat importe peu au point de vue politique. Mais le consommateur c'est tout le monde; donc si le consommateur souffre, c'est tout le monde qui souffre.

La réponse aux consommateurs canadiens est toute trouvée. La réciprocité n'était autre chose qu'une entente aux termes de laquelle le Canada et les Etats-Unis consentaient, pour leur avantage mutuel, à cesser leur guerre de tarif. Le gouvernement canadien devait réduire ou abolir pour l'avantage des consommateurs canadiens les droits des produits américains étaient frappés. Le gouvernement des Etats-Unis devait réduire ou abolir, pour l'avantage des consommateurs américains les droits dont il frappait les produits canadiens. Cette entente a été repoussée et M. Bourassa nous a montré dernièrement par quels moyens infâmes l'argent des intérêts manufacturiers avait soutenu la campagne à double face menée contre le gouvernement Laurier.

Or, aujourd'hui, le gouvernement des Etats-Unis vient d'abaisser son tarif dans l'intérêt de ses consommateurs et sans s'inquiéter de ce que fait le Canada ou de ce que font les autres pays, sauf pour ce qui est du blé, de la farine ou des pommes de terre.

Le gouvernement canadien a refusé d'abaisser son tarif dans l'intérêt du consommateur canadien. Il maintiendra le tarif aux taux actuels, comme le veulent les manufacturiers qui y trouvent leur avantage. La stabilité du tarif élevé est le mot d'ordre tory. Le mot d'ordre libéral est : abaisser le tarif quand cela se peut, afin de donner aux consommateurs et aux producteurs tous les avantages possibles.

Le *Montreal Star* nous expose bien clairement la doctrine conservatrice lorsqu'il dit : « Lorsque le consommateur est seul à souffrir, le résultat importe peu au point de vue politique ».

Le consommateur ordinaire est l'électeur ordinaire. L'électeur commence à comprendre qu'il ne peut pas seulement souffrir, mais qu'il a été la dupe du gouvernement tory. Lorsque le consommateur aura de nouveau l'occasion de déposer son bulletin dans l'urne électorale, il y aura des pleurs et des grincements de dents parmi la plebs conservatrice.

POLITIQUE ETRANGERE

En Albanie

La paix est un mirage qui s'éloigne sans cesse : où l'on croit l'atteindre elle disparaît à l'horizon. Il semblait qu'il ne restât plus qu'à mettre la signature des plénipotentiaires au bas des traités laborieusement négociés par la diplomatie turque avec la Bulgarie et la Grèce, lorsqu'une insurrection albanaise est venue tout remettre en question.

On pouvait croire, cependant, étant donné l'épuisement des peuples qui viennent de faire trois campagnes meurtrières et coûteuses, et d'être mobilisés jusqu'au dernier homme depuis un an, qu'ils se donneraient un peu de répit pendant l'hiver et attendraient le printemps, où la fonte des neiges dans les Balkans marque régulièrement la date de la formation des bandes et de la reprise des tueries, qui sont chroniques, tandis que les massacres ne sont que périodiques.

Mais il paraît que même ce répit serait de trop. Les Albanais viennent de recommencer la guerre, qui est d'ailleurs leur seule industrie nationale, et ils n'y vont pas de main morte; les dépêches se suivent d'armées albanaïses fortes de vingt mille hommes; Ochrida, Prizrend seraient en leur pouvoir et Monastir à leur merci. Pour un début d'insurrection, ce ne serait vraiment pas mal.

A Belgrade et à Vienne, on est très ému et l'on se demande si tout ne va pas être à recommencer. La Serbie mobilise pour écraser l'insurrection albanaïse et prétend que les Albanais sont commandés par des officiers bulgares. Les Albanais accusent les Serbes de les avoir poussés à bout par leurs exactions et persécutions.

Les puissances, en créant un Etat albanais, ont livré à un beau travail, le jour où elle, et si tracé, à travers les montagnes presque insaisissables et mal connues où vivent les tribus

albanaises, une frontière quelconque, qui tient peu de compte des nationalités et des populations, et qui a mécontenté tout le monde !...

Or, comme si ce n'était pas assez de l'Albanie qui aspire à former une souveraineté indépendante, voilà que les révoltes de Gumuljina aux Balkans, au début, on n'avait pas assez porté attention, prétendent s'élever définitivement en Etat libre et s'affranchir du joug des Bulgares. Ce nouveau pays, qui a pris conscience de son autonomie, est situé entre la Maritza et le Karasou. Il renferme une population d'un demi-million environ, dont vingt mille Bulgares. C'est donc une grosse erreur qu'ont commise les diplomates en chambre en donnant aux Bulgares cette région de la Thrace où ils sont si peu représentés.

Cette région est la partie la plus cultivée de toute la Thrace; elle est renommée pour ses exportations de tabac dans le monde entier. Ses habitants, gâchés à leurs nombreuses relations internationales, ont des notions très avancées en matière de politique intérieure; ils donnent actuellement la preuve aux nations civilisées qu'on ne peut pas disposer d'une population éclairée comme d'un troupeau de moutons. Ils ont pris au sérieux leur qualité d'hommes libres; ils se sont dotés d'un gouvernement provisoire pré-établi par un religieux musulman très libéral et capable d'organiser la défense de son pays. Celui-ci a maintenant une armée de près de trente mille hommes, avec canons et mitrailleuses, sans compter la dynamite qui a été distribuée aux habitants pour, au besoin, faire la guerrilla. On dit même que s'entraînent les femmes grecques et musulmanes.

On compare ce mouvement spontané à celui des Boers et on dit qu'il faudrait proportionnellement bien plus d'efforts aux Bulgares pour venir à bout de cette révolte, qu'il n'en a fallu à l'Angleterre pour vaincre les républiques hollandaises. La Bulgarie n'est guère en mesure de réduire cette partie de la Thrace que les derniers traités l'ont reconnue. La Turquie elle-même serait impuissante à intervenir; les puissances ne le pourraient faire davantage. Comment ramener à l'obéissance une population éclairée et solidement organisée? Elle a déjà fait rendre visite aux ambassadeurs pour intéresser les principaux gouvernements à sa juste cause, voir les membres du cabinet ottoman, qui ne peuvent répondre à ses supplications que par des conseils de prudence et de soumission.

L'avenir nous dira si le chef de l'insurrection albanaise est un serviteur désintéressé du Sultan, ou s'il travaille en réalité pour son propre compte. Pour le moment, un seul fait reste hors de doute : la diplomatie ottomane manœuvre comme si elle voulait favoriser le succès de l'insurrection d'Essad Pacha. Les obstacles imprévus qui ont brusquement arrêté les négociations avec la Bulgarie au moment où le traité allait être signé, les procédés dilatoires multipliés comme à plaisir par les plénipotentiaires ottomans dans la discussion des difficultés de détail qui s'élevaient à propos des nombreux sujets musulmans, domiciliés dans les provinces cédées à la Grèce, et des mesures à prendre pour la protection et l'entretien des donations religieuses et des édifices affectés au culte de Mahomet dans les territoires annexes aux états du roi Constantin, en un mot tout semblait indiquer de la part de la Turquie le désir de gagner du temps.

En traînant les négociations en longueur, les ministres ottomans se flattent de renouveler la tactique qui leur a si bien réussi avec la Bulgarie. De même que la marche victorieuse des Grecs, des Roumains et des Serbes sur Sofia, a permis aux Turcs de reprendre Andrinople, de même, une double invasion des tribus albanaïses en Serbie et en Epire, fournirait à la Porte une occasion inespérée de reconquérir à peu de frais une partie des territoires perdus.

Ignotus

Les tortures rhumatismales

Chassées de l'organisme par les Pilules Roses du Dr Williams

Celui qui souffre de rhumatisme et qui n'entreprend pas de se guérir en suivant le véritable traitement, doit s'attendre à voir revenir le mal avec tout changement de température froide ou humide. Ce n'est pas le changement de température qui est la cause du rhumatisme, mais c'est la cause de l'éclatement des douleurs et souffrances. Le rhumatisme provient d'un dérangement du sang existant depuis longtemps. Vous ne pouvez raisonnablement le guérir par des applications à l'extérieur ou des boissons chaudes comme tant de gens tentent de faire dans l'ignorance de la cause de la maladie.

On ne peut débarrasser l'organisme du rhumatisme qu'en extirpant du sang l'acide empoisonné. On ne peut arriver à cela qu'en rendant riche, rouge et pur l'appareil sanguin du sang. C'est par ce moyen que les Pilules Roses du Dr Williams guérissent le rhumatisme, même quand d'autres remèdes n'ont pas réussi. Ces pilules forment un sang riche et rouge. Les douleurs disparaissent de l'organisme et ne reviendront plus si on tient le sang pur. Voilà tout le secret de la guérison du rhumatisme et si vous en souffrez, commencez à vous guérir aujourd'hui en prenant les Pilules Roses du Dr Williams. Parmi les nombreuses personnes atteintes de rhumatisme que ce remède a guéries se trouve Mlle Mary A. Kelly, de South Dummer, Ont. Mlle Kelly dit : « Il y a quelque temps, j'eus une sérieuse attaque de rhumatisme. Quelquefois, j'étais obligée de garder le lit durant une couple de jours et je paraissais complètement paralysée par les douleurs intenses que j'éprouvais dans les dos et les jambes. Lors de ces attaques, je ne pouvais marcher et j'avais les jointures raides et enflées. Je consultai plusieurs médecins dont j'eus pris les remèdes, mais cela ne faisait que calmer ma douleur temporairement. Vers ce temps, un voisin me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams et je m'en procurai. Après en avoir pris quelques boîtes, j'éprouvai un grand soulagement. Je continuai à en faire usage jusqu'au jour de la disparition complète du mal. Je puis maintenant recommander ce remède à toutes les personnes qui ont souffert comme moi des tortures et angoisses causées par le rhumatisme. Vous pouvez vous procurer les Pilules Roses du Dr Williams chez tous les vendeurs de remèdes ou par poste, franco, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en vous adressant à The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. »

— A VENDRE : Une fournaise "Tortue" No. 4, en très bon état. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD

Le héros de Châteauguay

Quelques détails inédits sur le Léonidas canadien. — Les ordres généraux de 1795 et de 1810.

Nous trouvons dans la *Justice*, d'Ottawa, les intéressantes notes suivantes sur notre illustre compatriote de Salaberry :

En ces jours où certains éléments anglais voudraient à tout prix mettre en doute la sincérité de notre loyalisme envers l'Empire, il n'est pas sans profit de rappeler ce que les héros ont déjà su faire pour conserver au drapeau britannique sa place d'honneur sur ce continent américain.

Sans doute une infime minorité anglaise, imbu d'un fanatisme de mauvais aloi, est seule responsable des attaques injustes que l'on ne cesse de nous faire relativement au maintien de notre langue et de nos traditions; mais c'est en rémemorant à ceux qui ont des vues larges les enseignements du passé, que nous parviendrons à étouffer sous la clameur de l'indignation, le cri du troupeau juive.

Et parlant de la célébration du centenaire de la bataille de Châteauguay, nous disions, il y a quelque temps déjà, après avoir rappelé les paroles de sir John Bourinot :

« Si donc de Salaberry et ses vaillants camarades ont « sauvé la province du Canada », il ne faudrait pas trop s'empressement de revendiquer pour Morrison une gloire qui n'a pas été sienne. En des termes qui cadrent plus avec les tendances ontariennes actuelles, il serait mal de vouloir angliciser l'honneur d'avoir repoussé l'invasion américaine ».

On sait également que d'odieuses tentatives ont été faites pour enlever à de Salaberry l'honneur incontesté d'avoir été « le héros » de cette journée digne des Thermopyles. Heureusement que la encore l'histoire impartiale a facilement rétabli le rôle de chacun, lors de ce glorieux tour d'armes.

M. Gustave Lanctôt, dont les fortes études historiques ont déjà attiré si bienveillamment l'attention publique, a publié dans un récent numéro de *La Patrie* une magnifique description de la célèbre bataille du 26 octobre 1813. Solidement documenté, le travail de M. Lanctôt comporte une saveur patriotique qui ajoute comme un regain de charme à cette page d'épopée. Et au point de vue qui nous occupe particulièrement dans l'Ontario, M. Lanctôt n'a pas cru devoir cacher sa pensée. C'est lui qui parle :

« Voilà des faits qu'il est glorieux de célébrer parce qu'ils sont la gloire du passé et la force du présent. Ces faits encore, il convient de les jeter en guise de réponse, à la face de ceux qui ont l'impudence, égale seule à leur ignorance, de parler du décalogisme de Québec. Qu'ils ouvrent l'histoire, à la page de 1812, ils y verront au témoignage même de l'historien anglais Christie, que le peuple du Bas Canada, quand parut le 22 novembre 1812, l'ordre d'enrôler les milices, se leva tout entier pour la défense de ses frontières, avec un enthousiasme que ne surpassa aucun siècle ou aucun pays ».

Que les détracteurs de Québec se rappellent que si le pays vit, en 1812, se produire des défaites, ce ne fut pas dans le Bas-Canada. Pendant que notre Chambre d'assemblée votait les crédits nécessaires à la défense, la légation de la province refusait d'adopter les propositions du général Brock. Deux députés, Willocks et Maxie, y dirigeaient un groupe d'oppositionnistes favorables aux Américains. Bientôt ils furent en fuite aux Etats-Unis, et Willocks organisa un corps de déserteurs Haut-Canadiens, qui combattirent dans l'armée américaine, où leur chef fut tué, les armes à la main contre son pays. Les raids américains en Canada requerront l'aide de plusieurs Anglo-Canadiens, et des citoyens de New York rangèrent sous les drapeaux de Dearborn. Des Ontariens allèrent même jusqu'à former un corps de pilliers, s'abattant sur les maisons des loyalistes. Un certain nombre furent faits prisonniers à Chatham, en 1813, jugés à Ancaster, près de Burlington, pour trahison, et pendus haut et court.

Voilà qui est bon à retenir et que les historiens de Toronto ne devraient pas laisser dans leurs cartons, quand ils se mettent en frais de barbouiller pour les programmes scolaires des mensonges historiques comme celui qui attribue à Macdonell un honneur que ce soldat a lui-même répudié en faveur de Salaberry.

Comme nous avons été assez heureux pour nous procurer certains documents inédits relatifs au vainqueur de Châteauguay, et que ceux qui nous les ont fournis nous ont manifesté assez de bienveillance pour en faire bénéficier nos lecteurs, nous donnerons ici même quelques nouveaux détails sur celui que l'on a qualifié du juste surnom de Léonidas canadien.

Pour ne pas revenir sur ce qui a déjà été dit, nous signalerons brièvement que Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry était le fils d'Ignace-Michel-Louis Antoine de Salaberry, écuyer, seigneur de Montmorency, l'un des juges de Paix de Sa Majesté, né à Beauport en 1752, et mort à Québec en 1828, après avoir rendu des services signalés à l'Angleterre, avoir occupé un siège au Conseil législatif de Québec et s'être trouvé dans la stricte intimité du duc de Kent. En 1778, il avait épousé Dame Catherine de Hertel, fille de François, seigneur de Pierreville.

Le héros de Châteauguay est né à Beauport, le 18 novembre 1778, et à quatorze ans on le voit s'engager comme volontaire dans le quarante-quatrième régiment de Sa Majesté. Après avoir fait du service aux Indes Occidentales et à la Guadeloupe, il revint à Halifax où il commanda sous le duc de Kent. Lieutenant de marine à bord de l'*Asia*, il passa à la Martinique et à la Jamaïque pour prendre une fois encore la route du pays natal, en 1803. Il était alors capitaine dans le soixantième régiment et avait 21 ans. Cinq ans plus tard il est major de brigade en Irlande, et après la désastreuse expédition de Hollande, de Salaberry est ramené au Canada par le général de Rottenberg; en qualité d'aide de camp, grâce à l'influence du duc de Kent, son protecteur.

C'est alors que le jeune militaire — en prévision des dispositions menaçantes des Etats-Unis — fut appelé par sir George Prevost à « lever parmi ses compatriotes un corps d'élite qui aurait nom : Voltigeurs Canadiens », nous dit un historien.

Les braves ne manquèrent pas à l'appel de Salaberry, et bientôt les cadres furent remplis. Les jours de gloire étaient proches.

Le 30 juillet 1810, de Salaberry adressait à la 2^e division des milices de Québec les ordres généraux suivants :

« Votre colonel éprouve une vraie satisfaction à exprimer ce qu'il a ressenti aux derniers exercices, de la bonne conduite de son bataillon de la ville. Il lui est flatteur de voir confirmée l'opinion qu'il a toujours eue, que des braves ne pouvaient s'écarter des voies de l'honneur. Sa voix seule a... rappeler à l'a-

mour du devoir ceux qui l'avaient un peu négligé... qu'ils devraient épargner à leur commandant d'avoir recours à des... fâcheux sans doute, mais que prescrivait impérieusement son devoir et le maintien de l'ordre. La confiance inspirée maintenant au colonel par ses... lui donnent tout espoir qu'ils persévéreront toujours spontanément dans cette conduite honorable. Alors seront comblés ceux qui se dirigeront toujours vers le bien du service de son Roi, et vers l'honneur et la gloire de ses compatriotes. En finissant les exercices de l'année, le colonel souhaite à sa division toutes sortes de... »

(Signé) de SALABERRY, Col. 2^e Div. M^e, Québec.

Plusieurs mots sont aujourd'hui illibres sur le vieux parchemin; mais ce qui reste nous montre assez quel cœur de soldat possédait celui qui devait, trois ans plus tard, illustrer nos annales de la gloire de son triomphe.

Nous ne nous arrêtons pas ici aux causes de la guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

On sait quelle fut la conduite, toute de bravoure et d'impétuosité, de de Salaberry à Lacolle et à Odelltown.

Mais sous la rude écorce de ce géant battait un cœur plein de tendresse et d'amour pour cette bonne épouse, pour cette chère Marianne à laquelle il écrivait — trois jours après la brillante action de Lacolle —

22 Nov. 1812.

2 heures P. M.

Ma chère Marianne, Je t'écris un mot pour t'assurer que je me porte assez bien, mais extraordinairement fatigué et harassé... Je crois que l'affaire du 19^eème, dans la nuit, a mis fin pour cette saison à l'attaque projetée par l'ennemi. Je me flatte qu'en grande partie le pays me devra pour cette fois-ci de l'avoir sauvé au moins de bien des malheurs par les arrangements que j'ai faits de tous les avant-postes. L'attaque était certainement

EAU ST LOUIS
"MARQUE TRÈFLE ROUGE"
Effervescente, Naturelle
Embouteillée à St. Yorre (près Vichy), France.
L'Eau par Excellence pour l'Estomac
Dans tous les Hôtels et Epicerie de 1^{er} Ordre.
L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITÉE
Concessionnaires pour le Canada
MONTREAL

fait en vue d'envalir le pays. L'ennemi avait 1,100 hommes de troupes régulières et 300 volontaires de Champlain. Le piquet que j'avais mis sur la rivière Lacolle n'était que de vingt hommes de milice et de dix sauvages. Nous n'avons rien perdu. Il paraît que l'ennemi a eu 40 à 50 tués et blessés, la plupart sans hors de combat par eux-mêmes.

Comme j'écris ceci un peu en ma faveur, ne montre ce billet qu'à ton papa. Ecris-moi donc ma chère amie aussi vite que possible et bien souvent.

Mille amitiés à ton papa et à ta maman. Quant à toi...

(Signé) M. de SALABERRY.

C'est bien ainsi que parlent les vrais héros : Comme j'écris ceci un peu en ma faveur, ne

montre ce billet qu'à ton papa... Ils n'ont jamais qu'une seule crainte : celle de voir leur valeur intrépide mise au jour.

Maurice Morrisset (à suivre)

— Un escompte de 10 % à 15 % est accordé sur tout notre stock de Tapisserie. Voyez notre assortiment avant de placer votre commande. Librairie Saint-Jérôme, (bloc Parent) rue Saint-Georges.

— Des agendas de 1914 sont en vente à la librairie Prevost.

— On peut se procurer le *Mois Libéral*, revue périodique, à la librairie Prevost.

DOULEURS MATERNELLES

Gare aux conséquences si la femme n'a pas le soin de s'assurer une réserve de forces. Avec les

PILULES ROUGES

Et les bons conseils des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine la santé de la femme est protégée.

Le fardeau de la maternité n'est pas une épreuve légère; et si l'on voit souvent chez nous des jeunes femmes pâles, épuisées, vieillies avant l'âge, c'est la plupart du temps en raison de la grandeur de leur rôle et du désintéressement d'elles-mêmes avec lesquels elles obéissent à leur tâche sociale.

Louons-les, c'est très bien; félicitons-les, c'est très juste, mais aussi songeons à elles et n'oublions pas que leur avenir et celui de la race dépend des soins que nous leur donnerons. Songeons que leur rôle est lourd et épuisant, renouvelons leurs forces, remontons leur courage et entourons-les d'un soin jaloux.

Les Pilules Rouges, c'est la force qui s'infiltre dans le sang; la vigueur qui coule dans les veines; la vie qui grimpe le long des nerfs!

Jeunes mères qui relevez de maladie, prenez les Pilules Rouges et vous aurez de prompts rétablissements, des relevailles heureuses, devant vous s'ouvrir un avenir heureux et fortuné.

Lisez les témoignages suivants de femmes qui ont essayé et qui savent :



Mme GEORGE DELISLE, 2428 RUE ST-ANDRE, MONTREAL

«Après la naissance de chacun de mes enfants, j'étais sujette à des hémorragies considérables la naissance de chacun de mes quatre enfants et chaque fois je leur dois d'avoir passé heureusement par les épreuves de ces grandes occasions.

Il arriva même que je passai au lit trois mois consécutifs. J'étais tellement nerveuse que je dormais à peine. De fréquentes palpitations de cœur me tourmentaient dans un état de surexcitation continuel.

J'endurais aussi de bien fortes douleurs d'estomac, des maux de tête, de côtes, etc.

Les médecins qu'on m'apportait, ils étaient deux, n'entretenaient que très peu d'espoir de me sauver. Et c'est sur leurs conseils que je dus abandonner de tenir maison. J'étais devenue presque impotente.

A ce moment je commençai à faire usage des Pilules Rouges et dès que je me fus mise exclusivement sous les soins des médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, ceux-là même qui m'avaient recommandé de prendre des Pilules Rouges, je commençai à gagner des forces.

Toute une année j'ai bien suivi le régime ordonné et n'ai pas manqué de prendre mes Pilules Rouges. J'étais devenue une toute autre personne, forte, vigoureuse et très bien sous tous les rapports. Voilà maintenant quelques années que je me maintiens en parfaite santé. — Dame GEORGES DELISLE, 2423 rue Saint-André, Montréal.



Mme GEO. DUBOIS, 48 MAPLE, ST. JOHNSBURY VT.

Depuis mon mariage j'ai fait usage des Pilules Rouges avant la naissance de chacun de mes quatre enfants et chaque fois je leur dois d'avoir passé heureusement par les épreuves de ces grandes occasions.

Cette position me mettait chaque fois dans un état lamentable. Je devenais faible au point de ne pouvoir rien faire. Les palpitations m'étouffaient et m'accablèrent. Quand je me sentais trop déprimée, je faisais immédiatement usage des Pilules Rouges et j'en prenais tous les jours une douzaine de boîtes, plusieurs mois avant la naissance de chaque enfant.

L'effet était infallible. Aussitôt que je me soumettais à ce traitement, je sentais une amélioration immédiate, une reprise de force remarquable, une sensation de rétablissement et de renforcement de tout l'organisme.

Et surtout j'avais chaque fois de nombreuses maladies avec de courtes convalescences qui font l'admiration de mes voisins. Celles-ci me demandent toujours mon secret. Il est bien simple. Prenez des Pilules Rouges. Voilà ce que je leur dis toujours et elles sont bien obligées de me croire puisqu'elles ont la preuve de mon état.

Au bout de quelques jours, chaque fois, je suis à ma besogne, sans trace de faiblesse, ni d'anémie. — Dame GEO. DUBOIS, 48 Maple St., St. Johnsbury, Vt.



Mme H. BERGERON, 156 RUE MONTCALM, MONTREAL

A l'origine de toutes mes troubles, il y a ces maternités fréquentes qui me laissaient sans force et impuissante à réagir. Chaque fois j'étais de plus en plus faible et les médecins ne me donnaient rien pour me fortifier; aussi, tout mon système était-il détraqué, déséquilibré.

Je ne mangeais que très peu et sans le moindre appétit et je n'avais de goût à rien et pour rien, parce que je me sentais toujours mal à l'aise.

J'ai été dans cet état jusqu'à 11 et 12 ans et j'ai décidé de consulter les médecins spécialistes de votre compagnie et je bénis le jour où j'ai eu cette lumineuse inspiration : c'est ce qui m'a sauvé!

Dès la troisième boîte de Pilules Rouges j'ai senti un mieux sensible qui n'a fait que s'accroître. J'ai repris des forces rapidement et ma pâleur a disparu.

J'ai pris dix-huit boîtes de Pilules Rouges sans m'arrêter et je me suis trouvée parfaitement guérie.

Depuis lors, lorsque j'ai à passer par les épreuves de la maternité, c'est aux Pilules Rouges seulement que je veux avoir recours pour me rétablir, j'y ai la foi la plus absolue, car elles m'ont sauvées comme elles sauvent toutes les femmes qui y ont recours.

— Dame GEORGE DELISLE, 2423 rue Saint-André, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont à la disposition de toutes les femmes malades; toutes peuvent profiter de leur expérience et se renseigner parfaitement sur leur état sans qu'il leur en coûte un sou. Les malades qui ne peuvent aller voir nos médecins, sont invitées à leur écrire. Consultations tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue St-Denis, Montréal.

LES PILULES ROUGES, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes; jamais elles ne sont offertes de porte en porte. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

SAUVEZ VOTRE SANTE

La plupart des maladies proviennent de maux ordinaires des organes de la digestion ou de l'assimilation. L'estomac, le foie, les reins et les intestins bénéficient vite de l'action des

BEECHAM'S PILLS

En vente partout. En boîtes de 25c.

Constructions navales au Canada

L'établissement Vickers-Maxim à Montréal

La cale-èche dont la maison Vickers-Maxim a doté le port de Montréal, grâce aux efforts du gouvernement Laurier, a donné, cette année, des preuves palpables de son utilité et de son efficacité. Deux grands navires océaniques de plus de 10,000 tonnes y ont été sortis de l'eau et réparés. Elle peut donc se charger des plus gros navires qui fréquentent notre port.

Un ingénieur canadien signale, à ce sujet, dans la *Gazette*, que, avec sa cale-èche, la maison Vickers-Maxim possède, à Maisonneuve, un établissement — dont on est en train de compléter l'outillage — où l'on peut non seulement faire les réparations nécessaires aux plus gros navires, mais aussi entreprendre la construction de navires neufs des plus grandes dimensions, soit pour le commerce, soit pour la marine de guerre.

L'établissement de Maisonneuve n'est pas un essai tenté par des esprits aventureux; c'est la reproduction des établissements de la maison en Angleterre. Le personnel technique vient des établissements anglais, ainsi qu'en vient tout l'outillage.

La maison Vickers-Maxim, dans les six dernières années, a construit pour le gouvernement anglais et pour d'autres pays treize des plus formidables super-dreadnoughts qui existent au monde. Elle est donc en mesure, dès que le peuple canadien aura forcé le gouvernement fédéral à adopter la politique d'une marine canadienne, de se charger de la construction complète au Canada, y compris les plaques de blindage et l'armement, des plus grosses unités comme des plus petites de cette marine.

L'auteur de l'article que nous citons établit que l'on peut construire des dreadnoughts au Canada aussi facilement, pour le moins qu'en Russie, au point de vue des conditions climatiques et autres, et aussi facilement qu'aux États-Unis, au point de vue économique.

La description qu'il donne des ateliers de la Vickers-Maxim est très intéressante, quoique la nature technique en rende la lecture peut-être un peu difficile pour le lecteur ordinaire.

L'énorme établissement qui s'est construit sans réclame, sans tambour ni trompette et dont nous sommes persuadés que beaucoup de citoyens de Montréal même n'ont qu'une très vague idée, répond admirablement aux besoins de notre commerce maritime et pourra de qu'on voudra s'y décider, se charger de construire les navires de la marine canadienne, sans qu'il y ait la moindre nécessité d'avoir recours aux chantiers et ateliers anglais.

Naturellement, M. Winston Churchill l'ignorait, et les lords de l'Amirauté n'en étaient pas informés, lorsque l'on nous disait que le Canada n'était pas en mesure d'entreprendre la construction de cuirassés.

Quant à M. Borden s'il prenait la peine de faire une visite à l'établissement de Maisonneuve, il n'aurait plus à répéter la canonnade dont il accablait nos ressources industrielles, lorsqu'il disait que le Canada ne serait pas en mesure, d'ici à vingt-cinq ou même cinquante ans, de construire des navires de guerre.

Et la prétention qu'il nous faudrait d'abord dépenser \$75,000,000 pour avoir un outillage suffisant pour ces constructions, devient une assertion ridicule, puisque voilà cet outillage établi chez nous sans qu'il en ait coûté un sou au pays.

Quand donc quelqu'un de nos ministres fédéraux jugerait-il à propos de se dégarer pour constater de visu que nous sommes en mesure, dès que le peuple voudra, de dépenser chez nous, pour nos ouvriers et nos matériaux, une même garantie de bon emploi, les \$35,000,000 que M. Borden voudrait donner aux chantiers et aux ouvriers d'Angleterre?

Une dépêche spéciale du *Star*, de Montréal, à la date du 15 courant, mentionne que M. Yarrow, un constructeur anglais de contre-torpilleurs et autres petits navires de guerre, s'est embarqué pour le Canada avec sir Richard McBride sur l'*Olympic*.

M. Yarrow se propose, dit la dépêche, d'établir à Esquimaud ou à Victoria, C. A., un chantier de construction, et peut-être un autre dans les provinces maritimes, pour construire les petites unités de la future marine canadienne.

Avec les ateliers de la Vickers-Maxim, à Montréal, ceux de la compagnie Armstrong-Whitworth, à Longueuil, et ceux de M. Yarrow, sur la côte du Pacifique, qui viendra dire maintenant que le Canada n'est pas outillé pour construire les navires de sa marine, lorsqu'il y sera décidé?

Soulage les dérangements d'estomac, arrête le hoquet

LES MAUX D'ESTOMAC CESSENT VITE PAR L'EMPLOI DE LA "NERVILINE"

Lisez le certificat de G.-E. Braun

"Il y a quelques semaines j'ai mangé des légumes et des fruits qui n'étaient pas complètement mûrs. J'eus d'abord un commencement d'indigestion, qui dégénéra malheureusement en hoquet accompagné de nausées et de crampes. J'ai été sérieusement malade pendant deux jours — ma tête me faisait mal et j'avais des battements; j'avais des gaz continuellement et j'étais incapable de dormir la nuit. Un voisin vint me voir par hasard et me conseilla d'essayer la Nerviline. Je n'aurais jamais cru qu'il existait une préparation qui pouvait soulager si rapidement. Je pris une demi-cuillerée de Nerviline dans de l'eau chaude sucrée et mon estomac alla mieux immédiatement."

ment. Je me suis servi de la Nerviline plusieurs fois et j'ai complètement rétabli.

Les lignes ci-dessus sont extraites d'une lettre écrite par M. G. E. Braun, un cultivateur et fermier bien connu près de Leithbridge, Alta. L'opinion favorable de M. Braun au sujet du haut mérite de la Nerviline est partagée par des milliers de Canadiens qui ont eu la preuve que la Nerviline est simplement merveilleuse pour les crampes, la diarrhée, la flatulence, les nausées et les dérangements d'estomac. De toute sécurité et garantie guérir — vous ne pouvez pas vous tromper en gardant la Nerviline comme remède de famille. Procurez-vous une grande bouteille de famille, prix 50c, bouteille d'échantillon 25c, chez tous les marchands de remèdes.

Affaires municipales

Séance du conseil municipal, tenue le 21 octobre 1913.

Le secrétaire communique au conseil la lettre suivante de MM. Surveyer et Frigon :

Montréal, 15 octobre 1913
A Son Honneur le Maire et à Messieurs les échevins de la ville de Saint-Jérôme,

Messieurs,

Nous désirons accuser réception de la résolution du conseil en date du 10 octobre acceptant notre résignation. Nous tenons cependant à dire que nous n'admettons nullement le bien fondé des classes 1, 2, 3 et 4 de cette résolution.

Nous désirons en outre vous avertir de l'urgence qu'il y a pour vous de protéger contre la gelée les fondations de l'usine par un remblai en terre convenablement disposé. Nous avons déjà écrit la compagnie Maisonneuve Contracting deux fois d'avoir à faire ce remplissage, mais ils n'en ont pas tenu compte.

Nous n'entendons pas être tenu responsables des dommages qui pourraient arriver de ce chef pas plus que nous entendons être tenus responsables des dommages qui pourraient arriver au barrage ou à l'usine ou à toute autre partie de la construction faite sous notre surveillance, si par un mauvais aménagement de la conduite d'amenée, soit par toute autre modification nuisible apportée à l'installation.

Nous vous envoyons cette lettre recommandée et nous vous prions d'en accuser réception au plus tôt.

Bien à vous,

SURVEYER & FRIGON

Le secrétaire trésorier informe le conseil que MM. Surveyer & Frigon ont fait traité pour le montant de \$415, pour leur compte produit à la dernière séance.

L'affaire est référée à l'aviseur légal.

o o o

L'échevin Giraldeau appuyé par l'échevin Limoges propose que le maire et le secrétaire soient autorisés à consentir un billet pour et au nom de la ville de Saint-Jérôme en faveur de la compagnie Maisonneuve Contracting, au montant de \$9,000 à 7% d'intérêt payable à trois mois.

MM. Drouin & Gratton ont présenté un compte de \$320, pour le trottoir en ciment construit par eux devant le marché. Ce compte est sous considération.

L'échevin Giraldeau appuyé par l'échevin Gougeon a proposé qu'un prélèvement de 80c, dans les \$100, soit ordonné pour les besoins de l'administration municipale.

PROPOSITION DE LA CIMON SHOE COY

A la séance du conseil, tenue le 13 octobre, la lettre suivante a été lue :

Montréal, 4 octobre 1913

A Son Honneur le maire et à MM. les échevins de la ville de Saint-Jérôme,

Messieurs,

Nous avons une compagnie organisée au capital autorisé de \$150,000. Nous avons présentement le capital payé suffisant pour conduire nos affaires à bonne fin; nous fabriquons la meilleure qualité de chaussures sur le marché; nous employons un personnel de 150 personnes, tous se font un bon salaire; nous avons un commerce établi de \$300,000 par an.

Quels avantages votre municipalité serait-elle disposée à nous offrir pour établir notre industrie chez vous? Une réponse obligera. Vos dévoués,

CIMON SHOE CO. Limited.

Mercrredi soir, M. A.-P. Cimon le président et le gérant général de cette compagnie, et M. P.-E. Houde, le secrétaire, ont eu une entrevue avec notre conseil municipal.

On nous informe que ce soir, à la séance du conseil, une demande officielle sera faite par la compagnie.

Elle demande un bon de \$50,000, s'engagerait à construire une fabrique, à employer 100 ouvriers et à payer \$30,000 de salaires dès la première année.

Ces données ne sont pas suffisantes pour que nous exprimions notre opinion sur cette demande.

Nous nous permettrons de recommander à nos échevins d'être prudents, de se bien renseigner sur l'état financier de la compagnie et sur les avantages inévitables que la ville pourrait retirer de cette industrie.

Nouvelles de St. Jérôme

— On est à construire un canal d'égoût, rue Sainte-Thérèse, de chez M. Maillé jusque chez M. S. Monette. M. Richard Lacasse en est l'entrepreneur au prix de \$2.05 le pied et de 8 cts, le pouce pour le minuscule.

M. Octave Rose est le surveillant des travaux.

— Samedi et surtout lundi une pluie torrentielle s'est abattue sur la ville. Lundi, ce fut une véritable tempête de glace et de vent. A cause de cette bourrasque, un hangar appartenant à M. Bruno Baulien, a été renversé sur sa base; chez M. J.-B. Clavel, sur la rivière du Nord, le toit de la maison a été enlevé; chez M. Louis Bertrand, de Saint-Antoine, le toit de la grange a été emporté; chez M. David Lauzon, du même endroit, une partie du toit de la grange et tout le toit qui contenait le bâtiment ont été emportés par le vent.

— Nous ne connaissons pas encore dans tous ses détails le nouvel horaire des trains du Pacifique-Canadien qui viendra en vigueur le 26 du courant.

Voici, toutefois, à quelle heure les trains partiront de Montréal pour Saint-Jérôme :

8 h. 45 du matin, tous les jours.

4 h. et 9 h. du soir, tous les jours excepté le dimanche.

1 h. 45 de l'après-midi, le samedi seulement.

On nous dit que les trains quittant Saint-Jérôme pour Montréal partiront le matin, tous 1 jour à 8 h., tous les jours excepté le dimanche à 9 h. 40; et le soir à 5 h. 15, tous les jours. Toutefois, ces indications ne sont pas officielles. En tout cas, il semble assuré que nous conserverons le train qui part d'ici à 8 h. le matin, et c'est une heure et demie de plus.

M. Hébert, du Pacifique-Canadien, a su reconstituer le bien-fondé des plaintes et des dé-

La teinture Domestique
ne m'offre aucun inconvénient. Elle fait simplement mes délices. Et c'est parce que je fais usage de

DYOLA
UNE TEINTURE POUR TOUS

C'est la plus simple, la plus propre et la meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir quels sont les tons qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur.

Demandez notre mode d'emploi gratuit, et notre livret qui vous donne les résultats obtenus, en teintant sur d'autres couleurs.

The Johnson-Richardson Co., Limited, Montréal.

sirs qui lui ont été exprimés lors d'une entrevue qu'il eut, il y a quelques mois, avec des citoyens de Saint-Jérôme, dans le bureau de M. de Martigny.

Nous l'en remercions ainsi que la compagnie qui a bien voulu accommoder la ville de Saint-Jérôme.

— PERDUE : Une épingle de dame a été perdue dans l'église il y a une dizaine de jours. Prière à la personne qui l'aurait trouvée de la rapporter à M. Willie Maher, commis chez M. R. Castonguay. Une récompense promise.

— La cour supérieure siègera dans notre ville le 28 du courant et les trois jours suivants.

— Nous apprenons avec plaisir que notre ami M. Joseph Fortier, de Sainte-Scholastique, va probablement venir demeurer à Saint-Jérôme.

— M. Camille de Martigny, avocat, tout en conservant son bureau à Saint-Jérôme, vient d'ouvrir un autre bureau à Montréal au numéro 15, rue Jacques.

M. de Martigny se rend régulièrement à Montréal les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

ÉCOLE DU SOIR

— Le 3 novembre s'ouvrira chez moi mon école du soir.

Comme le nombre d'élèves est limité à dix, je prie ceux qui veulent fréquenter mes cours de s'inscrire immédiatement, car déjà plusieurs l'ont fait. Pour conditions s'adresser à

J.-B. PRIMEAU,

P. S. J'enseignerai le français, l'anglais et les mathématiques.

— A ceux qui trouvent élevée la rétribution mensuelle que la commission scolaire à porter, cette année, à 50c et à \$1.00 pour le cours académique, nous dirons qu'en plusieurs autres

Téléphone 74

Bureau ouvert tous les jours

Docteur Arcadius Dionne

Chirurgien - Dentiste

Angle des rues Sainte-Anne et Saint-Louis, En face du Château Larose

SAINT-JEROME, P. Q.

ville de la province cette rétribution mensuelle est aussi élevée.

Ainsi, nous voyons que la commission scolaire de la ville de Montmagny a fixé la rétribution mensuelle comme suit :

Cours préparatoire, 40c. par mois
1er cours, 50c. "
2ième cours, 75c. "

— La ville a définitivement négocié \$50,000 de ses obligations à 85. Elle n'a donc reçu exactement que \$42,500, plus les intérêts accrus qui se montent à \$1,027.38, soit, en tout, \$43,527.38.

— Le bruit circule parmi nous que, sur l'invitation de M. Jovet, de la Maisonneuve Contracting Co., plusieurs membres de notre conseil municipal doivent aller se promener sous peu à New York.

Cette nouvelle est incroyable et nous ne pouvons admettre que quelques-uns de nos échevins poussent jusqu'à l'insouciance et la légèreté. M. Jovet est en affaires avec la ville, il a conclu de gros contrats avec elle, contrats dont le prix est très élevé, trop élevé selon nous. Nos lecteurs savent ce qui s'est passé à ce sujet. Encore dernièrement nos échevins ont accordé

un extra de \$3,500 à M. Jovet.

Et ce le moment, pour nos conseillers, de se balader à New York aux frais de celui à qui ils viennent d'accorder de tels contrats? Nous disons que non et qu'il serait pour le moins inconvenant de voir nos édiles en agir ainsi.

Nous considérons nos échevins comme des hommes probes et honorables, c'est pourquoi nous ne pouvons croire qu'ils posent un acte qui prêterait le flanc à la critique et ferait naître des soupçons dans le public.

M. Jovet est un homme habile et intelligent. Ce n'est pas une raison pour que les membres de notre conseil se compromettent pour lui faire plaisir.

— Que le public de Saint-Jérôme et le public voyageur remarquant bien que l'Hôtel Bellevue tenu par M. LAPOINTE est très recommandable sous tous les rapports.

Sidé enchanteur vis-à-vis de la rivière du Nord : 118 et 120 rue Labelle.

Table excellente, chambres spacieuses; écuries fort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

— A LOUER : Un logis (haut de mai-on) situé à l'angle des rues Sainte-Anne et Saint-Louis.

S'adresser au plus tôt au Dr Dionne, dentiste.

— BOIS A VENDRE : M. Wilfrid Guénette, boulanger, a continuellement à vendre du bois franc sec, des "croûtes" sèches. S'adresser au No. 38 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Excellente Occasion

On offre en vente une sleigh à deux sièges, en parfait état; très bonne voiture; aussi des oreillers de voiture. On céderait le tout pour \$15.00. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD.

Servante demandée

On demande pour une famille de quatre personnes, une bonne servante fiable, sachant faire un peu de cuisine et aimant les enfants. L'on paiera de très grosses gages à une personne qui donnera satisfaction.

S'adresser au No. 1949, avenue du Parc, Montréal.

L'automne, une époque difficile pour les petits enfants

L'automne est une époque extrêmement difficile pour les petits enfants. Aujourd'hui il fait chaud et très beau, et le lendemain il pleut et fait froid. Ces changements subits amènent des rhumes, crampes et coliques, et à moins que le petit estomac du bébé ne soit tenu en bon état, il peut en résulter des conséquences fâcheuses. Il n'y a rien d'aussi bon que les Tablettes Baby's Own pour tenir les enfants en santé. Elles adouci-ent l'estomac, régulent les intestins, calment les rhumes et font profiter les bébés. Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à 25 cents la boîte par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

— Par ce temps de complète obscurité dans nos rues, le soir, il importe de se munir d'une bonne lampe électrique, à un prix raisonnable. On peut s'en procurer à la librairie Prévost.

A VENDRE : Un piano à queue Stainway, instrument de première qualité et en parfait ordre.

Prix réduit. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD.

Clark's
Pork & Beans
(Fèves au Lard Clark)

Première qualité de fèves qu'une parfaite cuisson conserve entières, farineuses et très nourrissantes. Assaisonnées de Saucres délicieuses. Elles sont toutes égales.

W. Clark, Mfr., Montréal

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné que dame Dorcine Desjardins, veuve de Joseph alias Eustache Desjardins, est qualifiée de tutrice à sa fille mineure, Annette Desjardins, de Saint-Joseph-du-Lac, comté de Deux-Montagnes, et Arthur-L. Vallières, de Montréal, est qualifiée de subrogé-tuteur, s'adresseront à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour être autorisés à consentir une aliénation définitive des biens mentionnés dans une donation par Polycarpe Desjardins à Joseph Desjardins, le 16 février 1903, et pour autres fins.

(Signé) DORCINE DESJARDINS

(Signé) ARTHUR-L. VALLIÈRES

Requérants.

Montréal, 4 octobre, 1913.

Avis public est par le présent donné que Joseph Baer Fish, médecin de Sainte-Agathe-des-Monts, dans le district de Terrebonne, demandera par un bill, à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, l'autorisation pour le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec de lui permettre de pratiquer sa profession, de l'admettre au nombre des membres dudit Collège, et pour autres fins.

Sainte-Agathe des Monts, 1er octobre 1913.

Jacobs, Hall, Couture & Fitch,
Procureurs de Joseph Baer Fish.

Contre L'ETAT NERVEUX

Quand vous vous sentez fatigué, accablé, mal disposé, n'hésitez pas à prendre, suivant les directions, une ou deux

POUDRES NERVEUSES

de MATHIEU

exemples d'Opium, de Morphine, de Chloral, ou autres drogues dangereuses. Elles dissipent ce malaise en tonifiant le système nerveux. Il n'existe pas de préparation plus active contre le Mal de Tête, la Neurasthénie, la Fatigue, le Surmenage, la Grippe.



25 Cents la boîte de 13 Poudres

En vente partout

CONTRE LA BRONCHITE CHRONIQUE

qui fatigue et débilite l'organisme, prenez du

SIROP MATHIEU

au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue, et autres Extraits Médicamenteux. Il soulage, soutient, guérit.

EN VENTE PARTOUT

CHE J. L. MATHIEU, PROPRIÉTAIRE
SHREBROOK, P.Q.

Vous êtes-vous assuré de l'ouvrage pour les mois d'automne ou des réz-vous obtenir un emploi permanent ou payant pour toute l'année? Nous offrons ce qu'il y a de mieux dans la ligne. Salaires hebdomadaires, équipement gratuit, territoire exclusif.

Plus de 600 acres

en culture. Etablis depuis 35 ans. Une réputation pour la haute qualité du stock et l'honorabilité en affaires. Un vendeur ne peut faire de l'argent en vendant pour nous. Nous désirons un homme énergique et honnête pour votre district. Pour conditions, écrivez à

Pelham Nursery Co.
TORONTO, ONT.

N. B. — Catalogue gratis sur demande.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Alpheus Kington, bourgeois, et Harold A. G. Kington, commis, tous deux de Sainte-Thérèse de Blainville, comté de Terrebonne, s'adresseront à la législature, à sa prochaine session, pour obtenir une loi ratifiant un acte de vente devant J.-Damien Filiatrault, notaire, en date du 12ème jour de septembre 1913, à Anthoine Filion, cultivateur, de Sainte-Thérèse de Blainville, assés des Nos 11, 409 et la moitié indivise du No 923 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville.

CHS.-ED. MAROHAND,
Avocat du requérant

Saint-Jérôme, 25 septembre, 1913.

Avis public

Est par les présentes donné, à la prochaine session de la Législature de Québec, la compagnie The Calumet & Northern Railway s'adressera à ladite Législature pour obtenir un acte afin d'amender sa charte en prolongant les délais pendant lesquels la construction de son chemin de fer doit être commencée et pour autres fins.

Montréal, 10 octobre 1913.
CAMPBELL, McMASTER & PAPINEAU,
Procureurs de la compagnie Calumet & Northern Railway.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour l'incorporation de la municipalité du Lac des Seize-Îles et pour y inclure le territoire des cantons de Montcalm et de Wentworth, dans le comté d'Argenteuil, bordant ou adjacent le lac connu sous le nom de lac des Seize-Îles, et pour donner à ladite municipalité le pouvoir d'emprunter et autres pouvoirs.

Montréal, 14 octobre 1913.
WHITE & BUCHANAN,
Procureurs des requérants.

Province de Québec | Cour de Circuit
District de Terrebonne | ARGENTEUIL
No. 3797

Charles Calder, de la ville de Lachute, dans le comté d'Argenteuil, district de Terrebonne, agent d'assurances,

Demandeur

vs.
Lemuel Cole et Willard Cole, autrefois faisant affaires en société sous la raison sociale de Cole Bros., à la Conception, comté de Labelle, comme manufacturiers de bois de sciage, maintenant absents dans la province de Manitoba,

Défendeurs,

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.

Lachute, 13 octobre 1913.
G. F. CALDER,
Sous-greffier de ladite Cour.
R. P. de Laronde, C. R.,
Procureur du demandeur.

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à midi, le 20ème jour de novembre 1913, pour la construction d'une école dans la paroisse de Saint-Jovier de Blainville, comté de Terrebonne, P. Q.

Les plans et devis sont visibles au bureau du secrétaire trésorier.
Saint-Jovier, 14 octobre 1913.
Dr J. W. BRUNET,
Secrétaire-trésorier.

AVIS est par les présentes donné que la ville de Saint-Jérôme s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi ratifiant le règlement No. 107 des règlements de la ville et validant l'emprunt de cent mille dollars contracté, ainsi que les déclarations émises sous l'autorité dudit règlement et pour autres fins.

Saint-Jérôme, 10 octobre 1913.
Charles-Edouard MARCHAND,
Procureur de la requérante

Dr HENRI DORVAL

Spécialiste pour les yeux, les oreilles, le nez et la gorge, (Lunettes)

Des hopitaux de Vienne et de Berlin, Ex-monteur interne d'ophtalmologie de l'Hôtel-Dieu de Paris, assistant à Neuzareth,

Sera à Saint-Jérôme, au Château Larose, les 1er et 3ème dimanche de chaque mois, de 11 h. à midi et de 2 à 4 h.

451, rue Saint-Denis - - - Montréal

A. - P. LAPLANTE

Agent d'Assurances
Fait la collection, la comptabilité et les travaux de clavographie.

16, rue Sainte-Julie - Saint-Jérôme, P. Q.

Guimet & Lesage

Ingénieurs civils
Arpenteurs Géomètres

76, rue Saint-Gabriel - - - MONTREAL

La Farine Préparée de BRODIE

LA MEILLEURE pour tous les genres de GATEAUX et de PATISSERIES Dans toutes les Epiceries Brodie & Harvie Ltée, 14 Bleury, Montréal

— Comme toujours on trouvera à la librairie Prévost, un beau choix de tapisserie de tous les prix.

C'est le temps des ménages d'automne. Que les personnes qui désirent tapisser leur maison, renouveler leurs stores, leurs porte-rideaux, etc. aillent faire leurs achats à la librairie Prévost, reconnue pour l'excellent choix et le bon marché de ses marchandises.



J.-M. DORION, agent général pour la Union Assurance Society, (A. D. 1714) actif \$23,500,000, dépôt au Canada \$425,000, pour garantir les pertes causées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les semaines

U. Lepage, MARCHAND DE MEUBLES



Constantement en magasin un très beau choix de meubles, tels que :

Ameublements (sets) de salon, de salle à manger de chambre à coucher, de cuisine, etc. Lits-corniche Couchettes en fer, Sommier, Meubles de fantaisie Matelas, Oreillers et Lits de plume.

SPECIALITÉS : Réparation de meubles de tous genres. — Encadrement de gravures, etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

167, rue Saint-Georges

Saint-Jérôme

En face du Marché,

S. G. LAVIOLETTE

Marchand de Ferronerie, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie, etc



Courroies pour moulins de toutes sortes Scies rondes, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges

Poêles en acier Oxford, Chancellor Poêles Royal favorite.

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant parfaite satisfaction.

Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.

Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil.

S. G. Laviolette

Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

Contractors Limited

Entrepreneurs

Installations hydrauliques et électriques

Travaux municipaux

Trottoirs et Pavages

Travaux en béton et béton armé

Construction de moulins,

Aqueducs, Egoûts,

etc., etc.

Main 1824 — Chambre 21

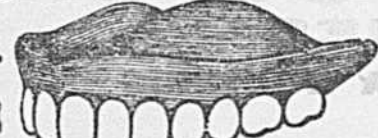
204, rue Saint-Jacques MONTREAL

J. - C. LAROCQUE

Tanneur et commerçant de peaux

Rue Saint-Joseph. SAINT-JEROME

Nos. Dents



Sont très belles et les meilleures. Elles sont naturelles, inusables. GARANTIES. Grande satisfaction à tous.

Institut Dentaire Franco-Américain (INCORPORÉ)

162, rue Saint-Denis, Montréal

Canadien Nord de Québec

DEPART DE SAINT-JEROME

Pour Joliette, Montréal, excepté le dimanche 5.40 a. m.
Pour Ottawa " " " 7.45 a. m.
Pour Joliette " " " 9.30 p. m.
" Huberdeau, excepté le dimanche 5.40 p. m.

DEPART D'HUBERDEAU

Pour Saint-Jérôme, tous les jours excepté le dimanche et le lundi.... 6.30 a. m.
Pour Saint-Jérôme, le dimanche seulement..... 6.00 p. m.

J. DUNNIGAN, agent - - Saint-Jérôme

SURVEYER & FRIGON

INGÉNIEURS CONSEILS
INSTALLATIONS HYDROÉLECTRIQUES
Expertises, Levés de plans, Estimations et Projets, Rapports techniques et financiers
56, Beaver Hall Hill
Téléphone : 1200 MONTREAL

Cachets du Dr Fred Demers
contre le mal de tête

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Ce sont les seuls vraiment bons. Exiger toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout.
Dépôt : 3094, rue Saint-Denis, Montréal.

Le Gaulois Le plus grand journal français du matin. Rue Drouin, Paris, France. Directeur, Arthur Meyer. Publie chaque samedi un supplément contenant des correspondances de France et de l'étranger, et, chaque samedi, un supplément littéraire illustré, gracieux pour ses abonnés. Abonnements, Union postale : Gaulois quotidien, un an, \$14.50; Gaulois du Dimanche, seul, un an, \$3.00.

Quinquinol



POUDRE TONIQUE ET ENGRAISSIVE
CONDITION
DU DR. Z. DUFRESNE, M.V.

Recommandé par le Ministre de l'Agriculture

Quinquinol a été diplômé aux Expositions de Trois-Rivières, Sherbrooke et Ottawa. Se vend en boîtes de ferblanc à l'épreuve de l'humidité et de la vermine.

Prix : 50c. la grande boîte.

Achetez chez votre marchand une boîte de QUINQUINOL : si elle ne vous donne pas satisfaction, retournez-lui la boîte vide et il vous remettra votre argent.

QUINQUINOL STOCK FOOD COMPANY, Registered, Montreal, Canada.

est en vente chez le principal marchand dans chaque place et spécialement chez :

D. Cloutier, Sainte-Thérèse
J.-A. Godon, Sainte-Agathe
Alf. Poirier, Saint-Faustin
Bélair & Paquette, Saint-Enastache
Wilf. Gratton, Saint-Canut
J.-E. Rochon, Saint-Augustin
Arthur Sarrazin, L'Ascension
L. Charlebois, Chenneville
A. Desormeaux, Saint-Émile de Suffolk
J.-D. Lefebvre, Buckingham
Quesnel & Frère, Saint-André Avelin
E.-M. Lapointe, N.-D. de la Salette
W. Fortin, Saint-Jovite
Jos. Goyer, Saint-Hippolyte
Jos. Renaud, Lesage
Fred. Giroux, Sainte-Monique
A. Lavigne, Sainte-Scholastique
Wilfrid Mayer, Saint-Jérôme
Henri Brière, Kiamika
A.-B. Desmarceaux, La Minerve
J.-B. Forget, Mont-Laurier
Louis Montpellier, Montpellier
Nap. Paquette, Ripon
Jos. Parent, L'Annonciation

La meilleure politique

à suivre pour devenir riche, c'est de faire de l'épargne.

— LA —

Banque d'Hochelaga

prendra soin de vos économies et les fera fructifier.

Votre argent est toujours à votre disposition ; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

DIRECTEURS

J.-A. Vaillancourt, président
Hon. F.-L. Beique, vice-président
A. Turcotte, E.-H. Lemay,
Hon. J.-M. Wilson, Lt.-Col. C.-A. Smart
A.-A. Larocque
Beaudry Leman, Surint. des agences

Capital autorisé . . . \$4,000,000
Capital payé . . . \$3,000,000
Fonds de Réserve . . . \$3,000,000

Succursale St-Jérôme

F. VEZINA, Gérant

— LA —

Banque des Marchands

DU CANADA

FONDÉE EN 1864 PAR CHARTRE
DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Capital versé . . . \$6,747,680
Fonds de réserve . . . 6,559,478
Total des dépôts . . . 63,494,580
Total de l'actif . . . 84,116,907

Cette institution est une des banques les plus anciennes et les mieux connues du Canada.

Ayant 195 succursales réparties entre Halifax et Victoria, et des correspondants dans toutes les autres localités, elle offre des avantages exceptionnels pour la collection et l'échange.

Argent prêté aux cultivateurs à des taux raisonnables.
Billets de vente négociés aux conditions les plus avantageuses.

Departement d'Epargne

On y reçoit des dépôts de \$1.00 en montant et l'intérêt est alloué au plus haut taux courant.

SUCCURSALE SAINT-JEROME

J.-N. LORRAIN, Gérant

P. SIMARD

SAINT-JEROME, P. Q.

La meilleure maison et la plus considérable au nord de Montréal

Epicerie,
Grains,
Fleur,
Fruits

La maison Pierre Simard représente les meilleures marques de

Vins et Liqueurs.

COGNAC

César Collin, Léo Hémy, Jean Fabert, Hamel Gentibert, Cousin frères, Sonac & Cie, Jean Ramar, Leveillier, J.-G. Monette & Cie, Hennessy, Martel

WHISKY

Gouernam and Wort, Club Rye Whiskey, Seagram Rye Whiskey

LIQUEURS FINEST

Benedictine, Crème de menthe, Cacao, Curaçao, Maraschino, Kirsch, Kummel, Anisette, Grenadine, etc.

Rhum St. Georges, Black Joe

Scotch John Dewar, Ussher, McArthur, Mountain Dew, Old Mellow, Vin Claret : Barton & Guestier, Sauterne.

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent
Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan

Fait toutes espèces de collections
Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique

Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.
Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, Gérant

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, P. Q. par J.-E. Prévost-Fila, éditeur propriétaire.

C. - A. LORRAIN

Agent général d'Assurances

SEUL SUCCESSION DE FEU JOSEPH CORBEIL

Agence des plus importantes compagnies d'assurances contre le feu du Dominion.

TÉLÉPHONE BELL No. 58

110, rue St-Georges, Saint-Jérôme

J. - E. LEDUC

MARCHAND-TAILLEUR

OUVRAGE GARANTI, FAIT RAPIDEMENT, AVEC SOIN ET AVEC GOUT
Habits, Pardessus de printemps
d'après les modes les plus nouvelles.

Choix considérable de TWEEDS

On ne peut trouver mieux même à Montréal

PRIX RAISONNABLES

Nouvel édifice construit rue Sainte-Anne, près de la rue Saint-Georges

Téléphone No. 56

SAINT-JEROME, P. Q.

Résidence, 45 Canton St. Phone 1801 W. MANCHESTER, N. H. Résidence 2138 Manse Phone St. Louis 471

Joseph de Champlain J. D. H. Globensky

MARCHANDS DE LIMITES A BOIS

AGENTS D'IMMEUBLES ET D'ASSURANCES SUR LA VIE

Phone Main 3048

Bureau : 62 Saint-Jacques

MONTREAL



Votre mal de tête, monsieur, est probablement causé par votre vue qui est défectueuse, par vos yeux affaiblis ou fatigués. R. Médiez à cela en portant des lunettes appropriées à votre cas. Nous sommes spécialistes en tout ce qui concerne l'œil humain, et nous avons la réputation de faire du travail de premier ordre en dépit de nos prix modérés.

Si votre vue est défectueuse, allez à
L'Institut d'Optique
144 Est, rue Ste-Catherine MONTREAL
VOIR ET CONSULTER
Le Spécialiste Beaumier
Le meilleur de Montréal

EUGÈNE PRÉVOST RODOLPHE BÉDARD
Prévost & Bédard
Liquidateurs de Faillites
Règlements promptement effectués
Suite 506, E. Bifée Royal Trust
107, rue Saint-Jacques
Bell Tél. : Main 1056
MONTREAL



PARIS 1900.
"Supérieur au Gin Importé."

Goutier au Gin
Canadien Melchers

CROIX ROUGE.

Une fois, c'est connaître le Type
Parfait d'un Gin Pur et Vieux.

C'est le seul Gin qui soit distillé, vieilli et embouteillé sous le contrôle du gouvernement et dont la qualité, l'âge et la pureté soient garantis sur chaque flacon par un timbre officiel.

PARIS 1900.

La maison Pierre Simard représente les meilleures marques de